

L'association

Fonciers en débat

Vous invite à participer à son séminaire qui se tiendra à
l'Université de Lausanne, bâtiment
Géopolis (salle 1620) et auditoire de l'IDHEAP (Aula 001).
les 16 et 17 février 2017 sur :

« *Le traitement du foncier dans les montages opérationnels* »

Chercheurs et praticiens de l'aménagement se réunissent pour échanger leurs vues sur les modalités de mise en œuvre et sur l'efficacité de dispositifs opérationnels ou d'incitations publiques pour faciliter la mobilisation du foncier tout en contrôlant son coût dans un processus d'aménagement.

Programme des journées

Jeudi 16 février 2017, après-midi

13h45	Accueil	
14h00	J. Ruegg et S. Guelton	Mot de bienvenue
14h10	L. Malnati	Exposé introductif
Session 1. Montage de projet et valeur foncière. Joseph Comby, modérateur		
14h30	N.Vera-Büchel – O. Crevoisier	La programmation créatrice de valeur
15h10	A. Bouteille – G. Dupuy	Chartes locales et prix maîtrisés
16h10 — pause		
16h20	A. Hopf	L'impact de la gestion foncière sur le projet urbain : l'opération « Praille-Acacias-Vernets » à Genève
17h10	F. Baltzer	La « résilience » foncière : quels montages opérationnels permettent de ménager le devenir des sols après leur usage ?
17h40 — Fin des présentations		
19h30 — Dîner à Lausanne		

Vendredi 17 février 2017, matin

Session 2. Les opérations de remembrement. J. Ruegg, modérateur		
9h00	P. Dethier – J.-M. Halleux	Le remembrement-relotissement en Wallonie et aux Pays-Bas : est-il possible de réveiller la <i>Belle Endormie</i> ?
9h40	D. Leroy – P-H. Bombenger – F-X. Viallon – S. Nahrath	Propriétaires fonciers et objectifs publics dans un syndicat d'améliorations foncières : une formule « gagnant-gagnant »
10h40	P. Kerger	Les AFU : une remise d'immeuble pour payer les frais d'aménagement ?
11h20 — pause		

Session 3. L'aménagement sans acquisition foncière. N. Aveline, modérateur		
11h30	A. Giraud	Conventionner avec le propriétaire pour aménager sans acheter le foncier
12h10	T. Sablé	Du portage foncier à l'aménagement sans foncier : l'intérêt d'un EPF
13h00 — Déjeuner		

Vendredi 17 février 2017, après-midi

Session 4. Les montages d'opérateurs privés. P. Weber et S. Duvillard, modérateurs		
14h00	B. Bianchet – J.-M. Halleux	Quelle place pour les acteurs privés dans la régénération des friches sidérurgiques ? L'exemple de la Wallonie
14h40	J. Idt	Grands propriétaires privés, petits promoteurs semi-professionnels ou marchands de biens ? Les petits opérateurs privés dans les processus « spontanés » d'urbanisation
15h20 — Pause		
15h30	V. le Rouzic	« De quel droit sommes-nous propriétaires ? Controverse juridique autour du bail réel solidaire »
16h10	P. Citron	Promoteurs et propriétaires fonciers : la fin du compte à rebours - un nouveau mode de négociation par la programmation
16h50	S. Guelton	Synthèse
17h15 — Fin du séminaire		

Les intervenants

Luc Malnati	Co-directeur de l'agence LMLV, Genève, ancien architecte-urbaniste de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et ancien directeur du masterplan Praille-Acacias-Vernets (PAV)
Olivier Crevoisier	Professeur au GRET – Université de Neuchâtel
Nelson Vera-Büchel	Chercheur au GRET – Université de Neuchâtel
Arnaud Bouteille	Créateur et animateur de FIDERIM, promotion immobilière
Guilhem Dupuy	Elève à l'École Normale Supérieure de Cachan. Il est l'auteur d'un rapport sur les négociations entre élus locaux et promoteurs et poursuit actuellement ses recherches sur les marchés immobiliers
Albéric Hopf	Chef de projet, République et Canton de Genève, Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), Office de l'urbanisme (OU), Direction Praille-Acacias-Vernets (PAV)
Franck Balzer	Directeur Adjoint – direction stratégique, partenariats expertises, Etablissement Public Foncier Ile-de-France (EPFIF)
Perrine Dethier	Doctorante à ECOGEO – Université de Liège
Jean-Marie Halleux	Professeur à ECOGEO et Lepur – Université de Liège
Denis Leroy	Ingénieur EPFL, Responsable des démarches foncières, Service du développement territorial, Département du territoire et de l'environnement, État de Vaud
Pierre-Henri Bombenger	Professeur – Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD)
François-Xavier Viallon	Doctorant, Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) – Université de Lausanne
Stéphane Nahrath	Professeur, Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) – Université de Lausanne
Pascale Kerger	Urbaniste, Présidente du Bureau d'Aménagement foncier et d'urbanisme, société privée d'Aménagement et d'Urbanisme
Alain Giraud	Créateur de la société Drome Ardèche Immobilier, membre du SNAL
Thomas Sablé	Doctorant / Chargé d'études à l'Etablissement Public Foncier de Haute Savoie
Bruno Bianchet	Chargé de recherche au Lepur – Université de Liège
Joël Idt	Enseignant- chercheur au Lab'Urba – Université Paris Est Marne la Vallée
Vincent Le Rouzic	Doctorant Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Consultant au sein de l'agence Espacité, Président de l'association Community Land Trust France
Paul Citron	Docteur Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Et l'équipe d'organisation

Natacha Aveline	Directeur de recherche CNRS
Joseph Comby	Rédacteur en chef de la Revue foncière
Olivier Crévoisier	Professeur au GRET – Université de Neuchâtel
Sylvie Duvillard	Enseignant chercheur à l'UMR PACTE – Université de Grenoble Alpes
Sonia Guelton	Professeur à l'École d'Urbanisme de Paris – Université Paris Est, Présidente de l'association « Fonciers en débat »
Jean Rüegg	Professeur à l'Institut de géographie et durabilité – Université de Lausanne
Philippe Weber	Collaborateur scientifique à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) du DETEC

Inscrivez-vous sur le formulaire en ligne

<https://docs.google.com/forms/d/1UKGa5eXDi1xNW5g7TP-SQD0bT6LxUxQi4QI12OpL15o>
ou par courriel à contact@fonciers-en-debat.com ou par courrier à Association Fonciers en débat, c/o La Revue foncière, 5 rue de Charonne, 75011 Paris.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM.....

Prénom.....

Organisme, adresse de
correspondance.....

.....

.....

Téléphone.....

Adresse courriel.....

Nous vous demandons une participation de 50 euros aux frais d'organisation et de repas (jeudi soir et vendredi midi).

Pour les **participants français**, le montant de 50 euros peut être acquitté par un chèque ou un virement à l'association Fonciers en débats – 5 rue de Charonne, 75011 Paris

Pour les **participants suisses**, la somme de 50 euros est à verser auprès de la Banque LCL, selon les modalités suivantes :

IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE
IBAN FR03 3000 2004 3100 0044 6429 X68
Code BIC CRLYFRPP

Titulaire du compte : Fonciers en débat
 Etage 3
 Escalier 18
 5 rue de Charonne
 75011 Paris